



FLAGY
Seine et Marne

Les Brèves

du Conseil

N°12
Mars
2013

Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi 16h - 18h30 • Jeudi 16h - 18h • Samedi 8h30 - 10h30

Le mois des vœux est l'occasion pour les maires et leurs équipes municipales de présenter à leurs concitoyens les réalisations et les projets en cours.

Présent à toutes les cérémonies des vœux en tant que Président de la CCBG c'est avec attention et admiration que j'ai écouté les interventions de chacun de mes collègues, toutes empreintes de volonté, d'abnégation et de pragmatisme.

L'année 2012 à Flagy fût si riche en projets réalisés que c'était une belle occasion de profiter des vœux pour les énumérer avec :

- L'achat des murs du restaurant du Moulin de Flagy à hauteur de 300.000 € subventionnés à 75 % par la Région et le Conseil Général
- La fin des travaux de la bibliothèque pour un montant de 35.000 € en partie subventionnés par une réserve parlementaire
- L'achat d'un panneau d'information lumineux situé à l'entrée du village pour un montant de 4.726 €
- L'achat d'un véhicule communal pour 11.167 €
- La réfection de la toiture du clocher de l'église pour 12.119 €
- L'enfouissement de la ligne moyenne tension de la rue de l'Ancienne Gare au transfo situé dans la rue d'Episy, financé en totalité par ERDF d'un montant de 150.000 €
- L'amélioration de l'éclairage public rue Grande, rue de St Ange et rue du Safran pour 10.678 € subventionnée à 60 %
- Dans le cadre du contrat rural les travaux de la nouvelle mairie pour un montant de 245.000 € H.T.
- Le démarrage des aménagements des bords de l'Orvanne, chantier financé à hauteur de 260.000 € par l'agence de l'Eau Seine Normandie.

Soit un montant total de 1.028.690 € et tout cela sans augmenter d'un centime d'euros les taxes communales.

Espérons que pour les projets à venir nous puissions continuer à être accompagnés puisque à entendre nos politiques, ils seraient plutôt enclins à financer les projets intercommunaux.

L'occasion aussi de remercier tous les flagiens et la commission fleurissement qui ont largement contribué à l'obtention de la fleur d'or ce qui nous permet maintenant de nous porter candidat pour le label 1^{ère} fleur.

De remercier le dévouement des membres des commissions vigne, nichoir et cimetière, et toutes les associations pour le temps consacré et la qualité des animations et de réaffirmer mon soutien indéfectible à tous les bénévoles.

Jacques DROUHIN
Maire de Flagy
Président de la CCBG
Président de l'AMR 77



Travaux importants dans les prochaines semaines

Démarrage des travaux d'enfouissement de la ligne moyenne tension qui s'effectuera du terrain de foot en passant par la rue de la Croix Saint Marc jusqu'au poteau électrique situé derrière le hangar de l'entreprise DESBORDES.

Démolition du transformateur tour, de la rue d'Episy, remplacé par un transfo plus discret.

Remplacement et renforcement, également, du transformateur actuellement sur poteau, rue de la Croix St Marc près du cimetière, par un modèle qui sera implanté sur le terrain communal.



Tous les poteaux inutilisés seront retirés. Travaux financés à 100% par ERDF pour un coût de 240.000 Euros.

Suite à l'enfouissement de la ligne moyenne tension, rue de l'Orvanne, l'éclairage public changera de côté (droit en direction de Noisy) et nous supprimerons les poteaux bois côté gauche. Travaux en partie financés par le syndicat d'électrification.

La rue du Chaudet ayant souffert par la construction de nouvelles maisons sera rénovée, coût des travaux environ 35.000 Euros HT, subventionné par une réserve parlementaire à hauteur de 15.000 €.

L'achat d'une nouvelle tondeuse autoportée va être soumis au conseil municipal, l'ancienne étant de plus en plus souvent indisponible en raison de pannes à répétition.

Pour mémoire, la toiture du clocher de l'église a été entièrement reprise. Ces travaux d'un montant de 12.119 € TTC ont nécessité l'édification d'un important échafaudage. Nous avons bénéficié d'une participation financière de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et du Conseil Général.

Depuis 5 ans l'environnement et le cadre de vie sont nos priorités, de nombreux projets sont encore à venir.

Gérard AUPETIT

FLASH INFOS

30 Mars au 1^{er} Avril :

Expo peinture ASPF/AMALGAME

1^{er} Avril :

Chasse aux œufs organisée par l'AFR et le Club de l'Amitié

14 Avril :

Troc aux plantes CDSCF

21 Avril :

Vide grenier AFR

27 Avril :

Tournoi de poker CCBG

19 Mai :

Fête de la Pentecôte Comité des Fêtes

26 Mai :

Rando gourmande l'AHVOL

7 Juin :

Ouverture des

apéros-concerts

3^{ème} saison avec

le groupe « Minuit

6 heures » à ne

pas manquer,

retrouver leurs

dates de concerts

en tournée nationale sur

[facebook.com/minuit6heures/events](https://www.facebook.com/minuit6heures/events)

8 et 9 Juin :

Week-end du Livre ASPF

14 Juin :

Apéro-concert

15 Juin :

Inauguration de la Mairie en

présence de la Ministre du

commerce extérieur

21 Juin :

Apéro-concert

23 Juin :

En mémoire à Franck Alamo,

en partenariat avec la mairie,

les associations de Flagy et

l'association pour la recherche sur

la sclérose Amyotrophique, grand

concert en plein air sur la place de

Flagy avec de nombreux artistes de

la tournée Age Tendre.

28 Juin :

Apéro-concert



Responsable de la publication : Jacques Drouhin

Equipe rédactionnel : signatures articles • Imprimé sur du papier 100% recyclé

Impression : Espace graphic (entreprise Imprim'Vert)

Photos : Jean-Marie Courtois - Didier Thiery

L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DEPARTEMENTAL « BUTTE ET MARAIS DE FLAGY »

L'Espace Naturel Sensible (ENS) départemental « butte et marais de Flagy », localisé au nord du village de Flagy, représente une superficie de 83 ha. Suite à l'accord de la Commune, il a été créé par délibération du Conseil général le 26 novembre 2001.

Historiquement, ce site était occupé par des prairies humides (comme l'attestent les cartes de Cassini et d'état major du 19 et 20^{ème} siècles) qui ont ensuite été exploitées pour la polyculture (plantation de peupliers).

A ce jour, il possède un intérêt écologique fort : il est inscrit en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) : « Vallée de l'Orvanne entre Villecerf et Flagy » et en site classé « Vallée de l'Orvanne ».

Le Département a mené un certain nombre d'études pour mieux connaître l'ENS. Ainsi, on sait qu'il est constitué d'une diversité d'habitats naturels liée à une géologie et un relief variés. Dans le fond de vallée et sur les alluvions de l'Orvanne, se développent des habitats à caractère humide (aulnaie-frênaie, mégaphorbiaies, prairies humides). Plus en altitude, notamment au pied de la butte de Flagy, des pelouses calcicoles sèches sont présentes avec quelques espèces patrimoniales. Le sommet de la butte est tout à fait comparable à la forêt de Fontainebleau avec la présence des sables et grès de Fontainebleau où se développent notamment des landes à bruyère. Des oiseaux remarquables tels que l'épervier d'Europe et le pouillot siffleur nichent parfois dans la strate arborée. De futurs inventaires écologiques vont très certainement permettre de découvrir des espèces liées à ces habitats exceptionnels puisque découlant d'une géologie propre au Bassin Parisien.

Par ailleurs, une analyse du fonctionnement hydraulique d'une partie de l'ENS est en cours : une résurgence apparaît au fond d'un petit plan d'eau aménagé en bordure de route. Cet aménagement avait certainement pour but de drainer la zone par le captage de la source et son détournement dans un fossé afin d'éviter une inondation trop importante de la zone.



Les travaux de gestion sur le site sont menés depuis 2007 sous forme de fauche ou broyage (avec exportation des produits issus de la coupe) au niveau du pied de la butte de Flagy et au bord de l'Orvanne, en aval du village. Fin 2012, un broyage d'ancienne peupleraie a été réalisé sur une surface d'environ 5 ha acquise récemment par le Département (broyage des rémanents de coupe et des souches de peupliers).

Concernant la maîtrise foncière du site, le Département possède actuellement 15 ha, soit 18 % de la surface totale. Son acquisition en totalité permettra de garantir la préservation de l'ENS sur le long terme tout en offrant aux habitants un parcours de découverte et des animations.

Fabrice TESTOLIN

SPORTS et LOISIRS

La CCBG en association avec L'AFR et quelques jeunes de FLAGY très motivés, organisait un TOURNOI de POKER le 16 février dernier à FLAGY.

Gros succès pour cette manifestation, 38 participants pour 36 places, juste 2 exceptions avant d'être obligés de refuser avec regrets les derniers arrivés.

Les jeunes bénévoles ont assuré avec bonne humeur, enthousiasme et efficacité les postes de croupiers ainsi que la gestion de la buvette et de la restauration.

De 18h30 à 2 h du matin, très bonne ambiance autour des tables: coups spectaculaires, rires et humour, tous ont pris plaisir à cette sympathique soirée.

Les Finalistes



Remerciements à la Mairie, à l'AFR et aux jeunes de FLAGY.

Animateur Sports et Loisirs de la CCBG
Emmanuel Suire

INTERNET

Vous souhaitez connaître les projets et les réalisations de la CCBG, consultez les sur :



<http://www.cc-bocage-gatinais.fr>

Agir pour l'environnement

Depuis plusieurs années, nombreuses sont les communes qui suppriment le concours des maisons illuminées. La commission Illuminations encouragée par le Conseil Général et en cohérence avec notre démarche environnementale a décidé de ne pas renouveler le concours des maisons illuminées. Il ne s'agit pas de préconiser l'arrêt des festivités de Noël mais simplement de partager l'esprit responsable et solidaire de la lutte contre le gaspillage énergétique et de l'impact néfaste sur l'environnement. Par contre, nos efforts restent pleinement investis pour le concours « Villes et Villages fleuris » orienté dans une logique de développement durable.

Annick Antoine

VIGNE 5^{ème} saison

L'équipe vigne s'est retrouvée au début du mois pour réaliser les opérations de taille. Cette nouvelle saison sera encore bien chargée en activités (ajout de fils tendeurs, aménagement du chai et du local pour le stockage du matériel. De nouveaux membres viennent régulièrement nous rejoindre, confirmant l'adhésion des Flagiens à ce projet. Souhaitons que ce dynamisme soit récompensé par de belles vendanges cette année. Rendez-vous donc en septembre.

Fabrice TESTOLIN



Communiqué de la sous-préfecture de Fontainebleau

De nombreuses demandes ne nécessitent pas de se rendre en sous-préfecture.

Donc avant tous déplacements, les usagers sont invités à se renseigner sur la liste des pièces nécessaires à la constitution d'un dossier complet :

- en se reportant à la rubrique concernée sur le site : www.seine-et-marne.pref.gouv.fr

- en écrivant à l'adresse mail suivante : sp-fontainebleau@seine-et-marne.gouv.fr

Quelle que soit la démarche administrative, le traitement du dossier implique la fourniture, par l'administré, d'une enveloppe retour affranchie au tarif en vigueur.

INFOS Des règles de bons sens

Suite à de nombreux mails reçus en mairie, je rappelle à tous les propriétaires de chiens qu'ils doivent impérativement ramasser les « cadeaux odorants » déposés par leurs toutous sur la voie publique.

Avec le retour du printemps, les tondeuses ou autres engins à moteur thermique vont être de sortie. Vous devez respecter les tranches horaires suivantes :

Les jours ouvrés de 8 h à 20 h

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30

Les dimanches et les jours fériés de 10 h à 12h.

Rappel : Toutes modifications de l'aspect extérieur de la maison doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie.